

Mise en place d'un crédit syndiqué de 150 M€ et d'un programme de billets de trésorerie de 120 M€

Le Noble Age Groupe poursuit l'optimisation de sa structure financière et annonce la mise en place de son premier crédit syndiqué conclu le 7 juillet pour un montant de 150 M€. Il lance conjointement un programme de billets de trésorerie de 120 M€ agréé par la Banque de France en date du 26 juin 2015. Ces deux financements visent à donner de la liquidité et de la flexibilité au Groupe dans le cadre de son plan stratégique Grandir Ensemble.

Le crédit syndiqué prend la forme d'un crédit renouvelable (RCF – Revolving Credit Facility) à échéance 5 ans plus une option d'extension d'un an. Il a été conclu avec un pool bancaire constitué des banques partenaires historiques (7 groupes bancaires, 11 banques)* avec lesquelles le Groupe disposait jusqu'ici de lignes bilatérales d'une maturité inférieure.

Les Billets de Trésorerie (BT) vont quant à eux (re)financer des besoins courts immobiliers, liés aux nombreuses restructurations immobilières avant passage en régime de croisière des EHPAD et des cliniques de Soins de Suite et de Réadaptation concernés.

Le Groupe a réalisé avec succès son émission inaugurale test en date du 30 juin pour un montant de 5 M€. L'encours a déjà été porté à 20 M€ et la montée en charge du programme de BT va se poursuivre dans les semaines à venir, à l'aide des 5 Agents Placeurs retenus (BNP Paribas, CIC, Crédit Agricole CIB, Natixis et Société Générale, l'Agent Domiciliaire étant CACEIS Corporate Trust).

Le Dossier de Présentation Financière est disponible à l'adresse suivante :

https://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/Politique_Monetaire/Services/Service_a_la_Place_bancaire_et_financiere/Dossiers_de_Presentation_Financiere_des_emetteurs_de_TCN/388359531.pdf

Ainsi que sur le site du Groupe :

<http://lenobleage.fr/tdb-documentation-financiere-94.html>

« Nous sommes très satisfaits du renforcement de nos liens avec nos partenaires bancaires historiques, à l'occasion des échanges qui ont abouti à une documentation équilibrée et bien adaptée aux enjeux et aux perspectives du Noble Age Groupe. Elle souligne l'attractivité de notre signature. La nouvelle structure de financement permet d'améliorer significativement la qualité de nos moyens pour financer nos projets, et nous offre une visibilité accrue pour nos développements » se félicite Jean Paul Siret, Président Directeur Général.

« En mutualisant et en consolidant nos relations bancaires, nous renforçons notre sécurité et notre liquidité financières, dans un cadre contractuel à la fois engageant et flexible. Nous disposons de marges de manœuvre nouvelles dans notre plan de développement et le déploiement de notre stratégie de recomposition de l'offre de soins sur les territoires de santé, à partir de notre politique immobilière différenciante « asset light ». Après l'ORNANE, et avec l'émission des BT, une autre étape de désintermédiation est franchie, nous permettant de diversifier nos financements à moindre coût, tout en disposant d'un instrument parfaitement en phase avec le besoin » commente de son côté Damien Billard, Directeur Général Délégué Finances, qui ajoute : *« en fonction des conditions et opportunités de marché, nous approcherons également les compartiments de dette long terme, pour consolider nos ressources sur l'activité d'Exploitation en régime de croisière »*.

Le Groupe a été conseillé par le cabinet financier bfinance dans la mise en place de ces deux financements. *« Le programme de billets de trésorerie est innovant pour un émetteur de cette taille. A l'instar de l'Euro PP sur le long terme, les sources de financement désintermédié à court terme ont vocation à se développer pour les ETI. En cela le BT est un financement très compétitif, y compris en tenant compte du coût de non utilisation du RCF. Il est tout à fait adapté pour financer du BFR immobilier »* souligne Muriel Nahmias, Senior Director, Debt Advisory, bfinance.

Côté juridique sur le RCF, le cabinet CMS Bureau Francis Lefebvre a conseillé l'Emprunteur, tandis que Hogan Lovells (Paris) LLP a été le conseil des Prêteurs bancaires.

** Groupe CM CIC (représenté par Banque CIC Ouest et Banque Européenne du Crédit Mutuel), Groupe Crédit Agricole (représenté par Crédit Agricole Corporate and Investment Bank et la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée), la Société Générale Corporate & Investment Banking en qualité d'Arrangeurs Mandatés et Teneurs de Livre, Groupe BPCE (représenté par Natixis, Banque Populaire Atlantique et Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire) en qualité d'Arrangeur Mandaté, Arkea Banque Entreprises et Institutionnels, Neuflyze OBC et BNP Paribas en qualité d'Arrangeurs, Banque CIC Ouest intervenant en qualité d'Agent du Crédit, Crédit Agricole CIB intervenant en qualité d'Agent de la Documentation.*



Prochain communiqué :
Chiffre d'affaires 1er semestre 2015
17 juillet à la clôture du marché

Le Noble Age Groupe est éligible au PEA PME



A propos du Noble Age Groupe: Fort de plus de 20 ans d'expérience, le Noble Age Groupe s'implique au cœur des territoires de santé pour améliorer la qualité de vie des personnes temporairement ou durablement fragilisées dans un environnement accueillant et bienveillant, adapté à chacun et à tout âge.

L'action Noble Age est cotée sur le compartiment B d'Eurolist by Euronext Paris.

Code ISIN : FR0004170017.

L'ORNANE (Obligation à option de Remboursement en Numéraire et/ou en Actions Nouvelles et/ou Existantes) est négociable sur le marché Euronext Paris sous le code ISIN : FR0011005446.

Contacts :



Damien Billard
contact@lenobleage.fr
Tel : 02 40 16 17 92



Jérôme Gacoin
jgacoin@aelium.fr
Tel : 01 75 77 54 65

Solène Kennis
skennis@aelium.fr
Tel : 01 75 77 54 65